

<https://enseignants.se-unsa.org/Indemnite-1er-degre>



Enseignants de l'Unsa

Indemnités 1er degré

- Mon argent et moi - Mes indemnités et primes -

Date de mise en ligne : lundi 18 septembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Indemnités 1er degré

Les indemnités s'ajoutent au traitement en fonction de spécificités liées au poste occupé, à des missions effectuées ou à la détention d'une certification.

Elles peuvent être « proratisables » : le taux plein de leur versement est lié au temps plein effectué sur le poste.

Les contractuels peuvent bénéficier de certaines indemnités dans les mêmes conditions que les titulaires.

Pour en savoir plus, [contactez votre section locale du SE-Unsa](#)

	Nature de l'indemnité	Contractuel	Montant
	Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (Isae)	Oui	2 550 €/an
	Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isae part fonctionnelle = Pacte)	Oui	1 250 €/an par brique
Éducation prioritaire	Indemnité REP	Oui	1 734 €/an
Indemnité REP+	Oui	Consultez les montants	
Enseignement spécialisé	Consultez les montants		
Formation	Indemnité de fonction de maître formateur	Non	1 925 €/an
Indemnité tutorat stagiaires	Oui (si tuteur)	1 250 €/an	
Indemnité de fonctions particulières (Cafipemf et poste requérant la qualification)	Non	886,65 €/an	
Indemnité pour suivi des étudiants en stage Stage d'observation ou de pratique accompagnée (Sopa) M1 : Etudiant Meef en M2	Oui	150 €/étudiant 300 €/étudiant	
Indemnité de fonction conseiller pédagogique 1er degré	Non	3 850 €/an	
Indemnité de fonction conseiller pédagogique départemental EPS	Oui	4 850 €/an	
Pénitentiaire	Enseignant et assimilé Responsable local d'enseignement (- de 4 emplois) Responsable local d'enseignement (4 emplois et +)	Oui	4 131,63 €/an 4 750,22 €/an 5 369,82 €/an
Service national universel	Indemnité pour l'encadrement du séjour de cohésion du SNU	Oui (sous conditions)	de 48 € à 78 €/jour selon les fonctions
Déplacement	Indemnité de sujétions spéciales de remplacement (ISSR)	Consultez les montants	

Indemnités 1er degré

Direction		Consultez les montants
Primes	Prime d'entrée dans le métier	Consultez les montants
	Prime spéciale d'installation	Consultez les montants
	Prime d'équipement informatique	Consultez les montants
	Prime d'attractivité (prime <i>Grenelle</i>)	Consultez les montants
DOM-COM		Consultez les montants
	Indemnité Mission de lutte contre le décrochage scolaire	844.19 €/an
	Indemnité péri-éducative	Consultez les montants